

## PROVINCE DE QUÉBEC

## Ville de Rosemère

**Une séance extraordinaire** du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle 36A du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par conférence téléphonique et visioconférence le vendredi 16 octobre 2020 à 9 h.

**Sont présents au centre administratif:** Paolo Galati, président; Gaëlle Absolonne, directrice générale; Robin Bennett, directeur du Service des technologies de l'information; et Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport.

**Présents par conférence téléphonique ou visioconférence:** Bob Pellerin, vice-président; James Di Sano, Guy Gagnon et Vicky Kaliozakis, commissaires.

**Également présents par conférence téléphonique ou visioconférence:** Tara Anderson, commissaire-parent; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, directrice des affaires corporatives et secrétaire générale; Geoffrey Higgs, directeur des Services pédagogiques; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Absents:** Melissa Wall, commissaire; et Stéphane Henley, commissaire-parent.

### 1.0 Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance et obtient confirmation de la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale que la procédure de convocation à cette séance extraordinaire est conforme à la loi.

**HEURE: 9 h 05**

Après l'appel nominal, la directrice des affaires corporatives et secrétaire générale conforme le quorum.

### 1.1 Reconnaissance du territoire

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

### 2.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que l'ordre du jour contenu au document n° X-SWLSB-2020/10/16-CA-001 soit adopté sans modification.

**EC-201016-CA-0050**

**Adoptée à l'unanimité**

### 3.0 Ressources matérielles et transport

#### 3.1 Besoins additionnels en transport – Groupe Renaud inc. – Hôpital général juif

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fait savoir que quatre fourgonnettes sont nécessaires en temps normal pour assurer le transport de vingt élèves à l'Hôpital général juif (cinq élèves par fourgonnette), mais qu'en raison de la pandémie de COVID-19, le nombre d'élèves a été réduit à seize (quatre élèves par fourgonnette). Lorsque nous aurons dépassé ce nombre, il sera nécessaire d'ajouter un véhicule additionnel.

Le directeur des Services pédagogiques précise que l'hôpital offre un programme de jour axé sur la thérapie et comportant un volet pédagogique. Le programme est offert aux enfants de la grande région de Montréal et le nombre de places disponibles n'est pas fixe. Lorsque la commission scolaire reçoit un appel l'informant qu'un élève a été accepté au programme, elle doit prendre les dispositions nécessaires pour assurer son transport.

En réponse à une question du commissaire Guy Gagnon, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport précise qu'une fourgonnette additionnelle est requise, car la commission scolaire doit assurer le transport de plus de seize élèves.

Besoins additionnels en transport

Groupe Renaud inc.

Hôpital général juif

EC-201016-TS-0051

ATTENDU QUE le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170628-TS-0129, autorisant le renouvellement des contrats conclus avec divers transporteurs pour une période de cinq (5) ans débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et se terminant le 30 juin 2022;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) a reçu une lettre datée du 12 août 2020 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'informant qu'en raison de la pandémie de la COVID-19, la capacité maximale des berlines avait été fixée à quatre (4) élèves, si une barrière physique est installée, ou à deux (2) élèves, sans barrière physique;

ATTENDU QUE la CSSWL a été informée au début du mois d'octobre qu'elle doit assurer le transport à l'aller et au retour de l'Hôpital général juif d'un élève ayant des besoins particuliers et relevant de sa compétence;

ATTENDU QUE la CSSWL doit fournir ce service à l'élève à compter du 20 octobre 2020;

ATTENDU QU'une fourgonnette additionnelle est nécessaire pour assurer le transport de l'élève à l'aller et au retour de l'Hôpital général juif;

ATTENDU QUE la prochaine séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est prévue le 11 novembre 2020;

ATTENDU QUE la CSSWL n'aurait pas pu prévoir ce besoin additionnel, qui est hors de son contrôle;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Vicky Kalitziakis que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles et du transport et du directeur des Services pédagogiques, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la modification au contrat conclu avec le Groupe Renaud inc. pour la période débutant le 20 octobre 2020, en ajoutant le véhicule suivant :

N° de véhicule	Capacité (passagers)	Coût 2020-2021
937	5	26 000,00 \$

ET QUE le président ou, en son absence ou à sa connaissance, le vice-président ainsi que la directrice générale ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 4.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Guy Gagnon que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

HEURE: 9 h 12

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ À déterminer